



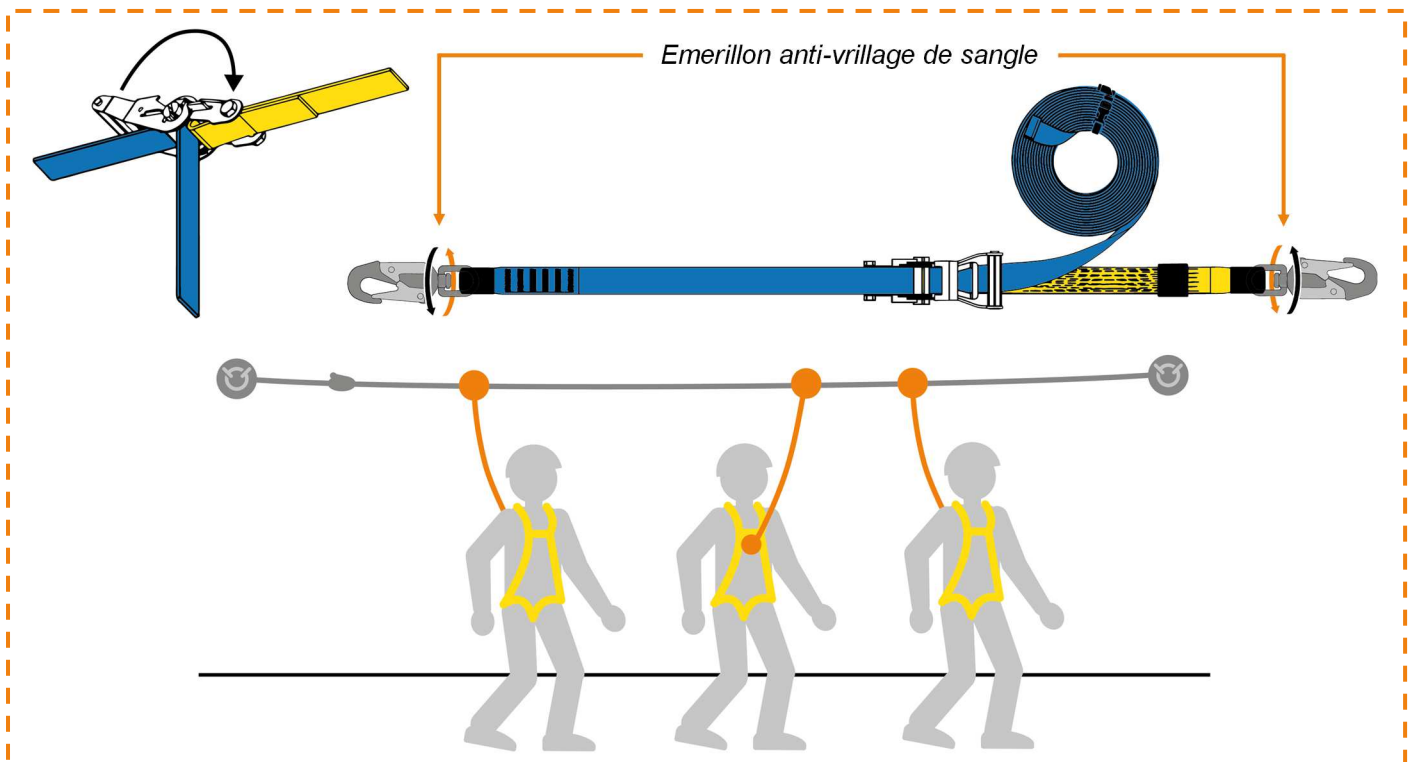
HarnaisPro

REF HPAE320303P

CONSTRUCTION 2B



**MADE
IN EUROPE
GREEN TRADE**



**CONCEPT
DURABLE
ENGINEERING**

CONSTRUCTION 2B

Kit structurel antichute construction ligne de vie 30 m

Kit prêt à l'emploi qui s'adapte aux chantiers en cours de construction grâce à la ligne de vie réglable en longueur avec son tendeur à cliquet et ses 2 sangles d'amarrage renforcées (utilisation jusqu'à 3 personnes simultanément). Rapide d'installation et sûr grâce aux mousquetons d'extrémité équipés d'émerillon anti-vrillage. Longueur réglable de 2,5 à 30 m. Pour utilisations intenses. Norme : EN 795B.





HarnaisPro

REF HPAE320303P

CONSTRUCTION 2B

Composition :

1 ligne de vie horizontale temporaire en sangle réglable de 2,5 m à 30 m, utilisable par 3 personnes simultanément.

À utiliser lors de l'exécution d'un travail nécessitant des mouvements fréquents dans un plan horizontal (écart de 15° maximum autorisé). Dispositif simple et rapide de mise sous tension par tendeur à cliquet en acier galvanisé. Équipée de 2 connecteurs en acier galvanisé à fermeture automatique double languets, ouverture 21 mm, avec émerillon anti-vrillage. Fourni avec 1 mousqueton acier galvanisé HPAZ011 pour créé un point d'ancrage intermédiaire. Rangement et transport aisé grâce au sac à dos jaune et noir fourni, en toile polyester enduite haute résistance imperméable anti-UV, 650 g/m², d'une contenance de 40 litres (REF HPAX011Y). Résistance statique : 30 kN. Approuvé antistatique (ATEX). Durée de vie de 10 ans suivant VGP. Poids : 7,1 kg. EN 795B + CEN/TS 16415. REF HPAE32030 (HS Code 63072000).

2 sangles d'amarrage renforcées, longueur 2 m, coloris bleu.

Dispositif d'ancrage temporaire très haute résistance en sangle polyester de 45 mm de largeur, avec protection interne en caoutchouc antidérapant permettant de créer un point d'amarrage très rapidement et de s'adapter sur tout support ayant une résistance d'au moins 12 kN. Extrémités en Dé acier galvanisé. Fourni avec 1 mousqueton acier, doigt automatique, fermeture à virole à vis, HPAZ011. Résistance statique : 30 kN. Durée de vie de 10 ans suivant VGP. Poids : 880 g. EN 795B. Utilisation recommandée pour la réalisation de points d'ancrages lors de l'utilisation de la ligne de vie temporaire HPAE320__ (sécurisation de 3 personnes simultanément). REF HPAZ70020 (HS Code 58063290).

Résistance exigée des points d'ancrages et flexion du système :

Nombre d'utilisateurs	Longueur (m)									
	5 à 10		> 10 à 15		> 15 à 20		> 20 à 25		> 25 à 30	
	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)
1	1,1	18,0	1,6	18,0	2,0	18,0	2,2	18,0	2,4	18,0
2 et 3	1,7	20,0	2,5	20,0	3,4	20,0	3,6	20,0	3,8	20,0

Durée de vie :



Les EPI contre les chutes de hauteur HarnaisPro sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite et de l'environnement de travail dans lequel le matériel évolue. Les EPI textile ont une durée de vie potentielle de 10 ans. Les EPI métallique ont une durée de vie illimitée. Un contrôle annuel est obligatoire au moins une fois tous les 12 mois par le fabricant ou par une personne compétente et habilitée pour valider le bon fonctionnement des EPI.

Protection contre l'électricité statique en atmosphères explosives gazeuses et poussiéreuses :



Łukasiewicz

Institute of Industrial Organic Chemistry

Tukasiewicz Research Network - Institut de chimie organique industrielle.
6 Annopol St., 03-236 Varsovie, Pologne. N° TVA : PL5250008577



Evaluation des propriétés concernant la protection contre l'électricité statique sur la base des résultats des tests de contrôle effectués, il est précisé que :

Les équipements antistatique (ATEX) répondent aux exigences de protection contre l'électricité statique selon PN-E-05201:1992 p. 2.1 (3) et PN-E-05204:1994 p. 3.2.2.1 c) et 3.2.2.3 b), en ce qui concerne les zones à risque d'explosion (zones) 1, 2, 20, 21 et 22, classé selon l'arrêté du ministre de l'économie du 8 juillet 2010 sur les exigences minimales en matière de sécurité et de santé au travail des personnes travaillant dans des envi-

ronnements à risque d'explosion (Journal officiel n°138. Article 931) et selon PN-EN 60079-10-1:2016, PN-EN 60079-10-2:2015, en présence de fluides inflammables d'ignition minimale énergie de MIE > 0,1 mJ.

En particulier, ce produit peut être utilisé en toute sécurité en présence de méthane et de poussières de charbon, en particulier dans les conditions climatiques prédominantes des mines souterraines (sites de fouilles minières classés comme niveau de risque d'explosion a, b et c ainsi qu'au risque d'explosion de poussière de charbon classe « A » et « B »).

La base de ce jugement est l'impossibilité d'une électrification dangereuse de la surface du produit donné dans les conditions de son utilisation conformément aux principes de protection contre l'électricité statique selon PN-E-05204 : 1994 p. 3.3.2 c), f) - j).